Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT TARN**

ID: 081-218102747-20230522-CM220523 Commune EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

du 22 mai 2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt-deux mai

CANTON Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 13

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 16 mai 2023, sous la

présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Présents Votants

Etaient présents: Jean-François ROCHEDREUX, Valérie JACQUET, GOURMANEL, Jacky MIQUEL, Nathalie Bruno GASCON, Raymond CHAPPERT, Florence CABROL et

Bernard TOMINET.

Excusés

FERRÉ. David

Bruno

LACHENAUD,

Thierry VAREILLES, et Florence VOGEL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS COMMUNAUX

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 17.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Monsieur le Maire expose :

Myriam BERNADOU va prendre sa retraite à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Aussi, le poste d'ATSEM a été légèrement revu et la durée de service hebdomadaire passe de 35 heures à 34,17 eme/35 heures annualisées.

A compter du 28 août 2023, le tableau des effectifs est ainsi modifié :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Rédacteur principal 1ère classe	В	1	1 poste à 35 heures
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	С	1	1 poste à 14 heures
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 2è cl	. C	1	1 poste à 35 heures
Agent de maîtrise	C	1	1 poste à 35 heures
Contractuel emploi permanent	Non titulaire	1	1 poste à 16/35 ^{ème} heures
Contractuel emploi permanent	Non titulaire	1	1 poste à 22,21/35 ^{ème} heures
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
ATSEM principal 1 ^{ère} classe		1	1 poste à 34,17/35 ^{ème} heures
TOTAL	С	7	

Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le

ID: 081-218102747-20230522-CM220523_7-DE

Le conseil municipal:

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APROUVE le tableau des effectifs communaux tel que présenté par Monsieur le Maire ;

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès,

le 22 mai 2023

Le secrétaire de séance

Jacky MIQUEA

Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 2 6 MAI 2023